

**COMMUNE DE MIRABEAU**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 17 janvier 2019**

Le jeudi 17 janvier 2019, en mairie de la Commune de Mirabeau, s'est réuni le Conseil municipal, sur convocation en date du 10 janvier 2019.

**Étaient présents** : Monsieur Serge CAREL, Monsieur Albert NALIN, Madame Marie-France MAGAUD, Monsieur Sébastien BOUGEROL, Monsieur Hugo DECROIX, Madame Corinne BOURRELY MIGLIORE, Monsieur Pierre TARDY, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Eric COLLAVINI, Monsieur Eric JULIEN

**Absents** : Monsieur Georges FERRANDEZ, Madame Véronique PELTIER

**Pouvoirs** : Madame Mireille CHICHERIT par Madame Marie-France MAGAUD

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**Secrétaire de la séance** : Marie-France MAGAUD

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir mettre à l'ordre du jour la demande de subvention dans le cadre de la DETR : extension du réseau d'assainissement Hameau de Garce : annule et remplace la délibération n°47/2018, la demande de subvention auprès du Conseil départemental : extension du réseau d'assainissement au Hameau de Garce : annule et remplace la délibération n°48/2018 et signature du bail de l'appartement T4.

Ces derniers acceptent.

**Ordre du jour:**

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 22 novembre 2018 et du compte rendu du Conseil municipal du 10 décembre 2018
- Instruction des autorisations d'urbanisme par la ville de Château-Arnoux
- Projets 2019
- Affaires en cours

**1. Approbation du compte rendu du 22 novembre 2018 et du compte rendu du 10 décembre 2018**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver les comptes rendus du Conseil municipal du 22 novembre et 10 décembre 2018.

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

**2. Instruction des autorisations d'urbanisme par la ville de Château-Arnoux Saint-Auban**

M. le Maire explique que la convention de mise à disposition du service instructeur de l'application du droit des sols (ADS) et des équipements de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban au profit de la commune de Mirabeau signée en 2017 arrive à échéance le 31 janvier 2019.

Afin que la commune de Château-Arnoux Saint-Auban puisse continuer à instruire les demandes d'urbanisme de notre commune, la convention doit être renouvelée.

APPROUVE à l'unanimité.

**3. Signature du bail pour l'appartement T4**

Le Maire explique que l'appartement communal T4 est libre. Un nouveau bail devra être signé avec les futurs locataires.

APPROUVE à l'unanimité.

#### **4. Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR : extension du réseau d'assainissement Hameau de Garce : annule et remplace délibération n°47/2018**

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le chiffrage pour l'extension du réseau d'assainissement au Hameau de Garce qui s'élève à 206 352,85 € H.T et précise que ce montant peut être financé comme suit :

	MONTANT	TAUX
<b>Total</b>	206 352,85 €	<b>100 %</b>
<b>DETR 2019</b>	103 176,43 €	<b>50 %</b>
<b>Conseil Départemental</b>	41 270,57 €	<b>20 %</b>
<b>Autofinancement</b>	61 905,85 €	<b>30 %</b>

Il présente l'étude d'impact concernant cette opération.

APPROUVE à l'unanimité.

#### **5. Demande de subvention auprès du Conseil départemental : extension du réseau d'assainissement Hameau de Garce : annule et remplace la délibération n°48/2018**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, l'estimatif proposé par le bureau d'études RX Ingénierie d'un montant de 206 352,85 € H.T pour l'extension du réseau d'assainissement au Hameau de Garce et précise que ce montant peut être financé comme suit :

	MONTANT	TAUX
<b>Total</b>	206 352,85 €	<b>100 %</b>
<b>DETR 2019</b>	103 176,43 €	<b>50 %</b>
<b>Conseil Départemental</b>	41 270,57 €	<b>20 %</b>
<b>Autofinancement</b>	61 905,85 €	<b>30 %</b>

APPROUVE à l'unanimité.

#### **6. Projets 2019**

Les projets qui seront réalisés en 2019 seront :

- Création d'un ossuaire et d'un nouveau columbarium,
- Achat de parcelles à M. Matheron-Tourré,
- Création d'un passage à gué,
- Aménagement de l'espace de l'ancienne station d'épuration,
- Voirie : réfection de la route du cimetière.

Les autres projets qui pourront être réalisés sont :

- Rambarde du pont de Barrabine,
- Containers à l'école,
- Aménagement du terrain de boules,
- Réalisation d'un cheminement doux entre l'école et la place de l'entrée du village,
- Abri de bus pour les collégiens.

#### **7. Affaires en cours**

→GITE : La gestion du gîte sera faite par le gérant du restaurant-bistrot avec ou sans loyer et sous convention ou non.

→GRAND DEBAT NATIONAL : Une réunion sera organisée le samedi 9 février 2019 à 17 heures (Thèmes : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics).

La séance est levée à 22 heures 05.

Monsieur Serge CAREL

Madame Marie-France MAGAUD